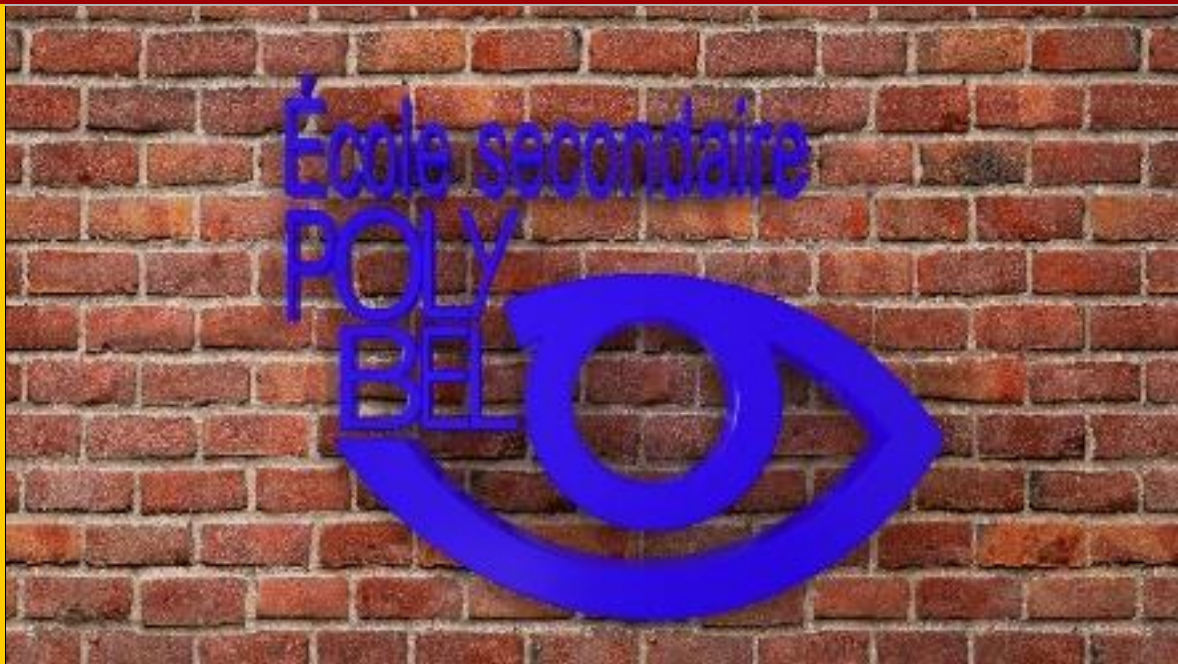


L'Oeil de Polybel



Depuis 1969

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous sommes de retour afin de préparer la rentrée de nos élèves.

L'œil de Polybel que vous lisez en ce moment nous permet de vous transmettre des éléments d'information importants sur la vie de l'école. Afin que tous les parents puissent en prendre connaissance et s'y référer au besoin, il sera déposé sur le site internet de l'école.

Je vous invite à consulter notre Projet éducatif. Le respect est un élément essentiel au même titre que la bienveillance et la collaboration qui, mises ensemble, peuvent faire toute la différence dans l'accomplissement de notre mission.

Je vous souhaite donc à vous ainsi qu'à vos enfants, une excellente année scolaire 2024-2025 et je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à toutes nos nouvelles familles !

Voici l'adresse de notre site Web : <https://polybel.csp.qc.ca/> et voici celui du Centre de services scolaire des Patriotes : <https://cssp.gouv.qc.ca>

Caroline Gaigeard,
Directrice de cet établissement

- 2 SEPTEMBRE
Congé, école fermée
- 5 SEPTEMBRE, 19 h 15
Réunion générale pour tous les parents
- 19 SEPTEMBRE
Portes ouvertes
18 h 30 à 21 h
- 20 SEPTEMBRE
Journée pédagogique,
Congé pour les élèves

Bonne
Rentrée!

ACCUEIL

Aujourd’hui, vous recevez les documents suivants : la lettre expliquant notre façon de procéder pour la rentrée, les formulaires à remplir ; système d’absence, contrat pour les élèves inscrits aux projets particuliers hockey, basketball et concentration anglais, ainsi que la lettre des directions adjointes.

L’horaire de votre enfant sera disponible sur Mozaïk au plus tard la veille de la rentrée.

Le 9 septembre, il y aura la séance photo pour la carte étudiante qui est obligatoire pour tous les élèves.

Le 19 septembre, l’état de compte (facture) sera disponible sur Mozaïk.

ACCUEIL DES ÉLÈVES DE LA 1^{RE} SECONDAIRE

Le 28 août aura lieu la première journée d’école pour les élèves de la 1^{re} secondaire. Pour cette journée, ils seront les seuls élèves présents à l’école. Ils pourront faire connaissance avec le personnel enseignant et non enseignant de leur niveau. Ils pourront également explorer leur école. Nous leur souhaitons une belle année scolaire et en profitons pour remercier les parents qui devront transporter leur enfant afin qu’ils participent à ce début d’année scolaire. Le 29 août sera une journée pédagogique pour eux. Le dîner leur sera offert. Au menu spaghetti sauce à la viande et salade César. Si ce repas ne convient pas à votre enfant pour des raisons d’allergies alimentaires ou autres, il pourra apporter son lunch.

INFO AUTOBUS

Pour plus d’informations sur le transport scolaire offert au Centre de services scolaire des Patriotes, consultez la Politique relative au transport des élèves sur le site Web de la CSP. Voici le lien : <https://cssp.gouv.qc.ca/ressources-parents/transport-scolaire/>

L’ÉQUIPE DE DIRECTION

Madame Amélie Magnan-Bélanger Directrice adjointe 1 ^{re} et 2 ^e secondaire	Madame Véronique St-Onge, secrétaire 1 ^{re} secondaire veronique.st-onge@cssp.gouv.qc.ca Local : B-112 Poste : 5373
	Madame Karyne Guillot, secrétaire 2 ^e secondaire karyne.guillot@cssp.gouv.qc.ca Local : B-140 Poste 5386
Madame Chantal Lamothe Directrice adjointe 3 ^e secondaire et Tempo	Madame Lucie Ouellet, secrétaire 3 ^e secondaire et groupes TEMPO lucie.ouellet1@cssp.gouv.qc.ca Local : B-244 Poste 5495
Madame Tiffany Sénécal-Treichler Directrice adjointe 4 ^e et 5 ^e secondaire	Madame Annie Brochu, secrétaire 4 ^e et 5 ^e secondaire annie.brochu@cssp.gouv.qc.ca Local : B-203 Poste 5455
Madame Nathalie Bruggeman Directrice adjointe Groupes Accès, FMS et FPT	Madame Karyne Guillot, secrétaire groupes Accès et FMS karyne.guillot@cssp.gouv.qc.ca Local : B-140 Poste 5386
Madame Joannie Pigeon Directrice adjointe Groupes Hamac, Allié, Escale	Madame Véronique St-Onge, secrétaire groupes Hamac, Allié, Escale veronique.st-onge@cssp.gouv.qc.ca Local : B-112 Poste : 5373

PERSONNES À REJOINDRE

Régulièrement, vous avez à communiquer avec nous. Voici la liste du personnel à rejoindre au numéro suivant 450-467-0262 :

Pour motiver l’absence de votre enfant :

Surveillantes d’élèves

Madame Joanne Geoffrion 1 ^{re} et 2 ^e secondaire	Poste : 5520
Madame Vickie Champagne 3 ^e secondaire et Éducation personnalisée	Poste : 5360
Madame Véronique Bourgne 4 ^e et 5 ^e secondaire	Poste : 5518

Pour toutes questions concernant le transport scolaire

Madame Caroline Girard	Poste : 5328
Agente de bureau	

Pour toutes questions concernant la facturation, les ententes de paiements et les paiements

Madame Caroline Girard	Poste : 5328
Agente de bureau	

Pour communiquer avec un enseignant de votre enfant par courriel :

L’adresse courriel est composée de son : prénom.nom@cssp.gouv.qc.ca

Pour toute autre information :

Madame Nathalie Poirier (jour) et Madame Sylvie Jolicoeur (soir)	450-467-0262	Poste : 0106
--	--------------	--------------

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS

Vous êtes, par la présente, invités à l’assemblée générale des parents de l’école secondaire Polybel qui se tiendra **le 5 septembre à 19 h 15 à la bibliothèque**. Lors de cette rencontre, vous aurez l’occasion d’élire des candidats pour vous représenter à des postes vacants au conseil d’établissement. Deux postes de 2 ans seront à pourvoir lors de cette rencontre.

FACTURATION

La facturation est personnalisée pour chaque élève de l’école et elle ne tient compte que des frais fixes et des frais reliés au choix de cours qui apparaissent à l’horaire de l’élève.

La loi sur l’instruction publique stipule que les manuels et le matériel didactique requis pour l’enseignement sont gratuits. Toutefois, la gratuité ne s’étend pas aux cahiers d’exercices ou tout autre matériel sur lequel l’élève écrit, dessine, découpe et qui n’est pas réutilisable. Les crayons, papiers et autres objets de même nature ne sont pas considérés comme du matériel didactique et sont donc à la charge des parents.

La facture devra être acquittée dès la réception. Les seules modalités de paiement acceptées sont les suivantes :

- Paiement par internet (voir la nomenclature des institutions bancaires) ;
- Carte de crédit (possibilité de le faire par téléphone en communiquant auprès de madame Caroline Girard 450-467-0262 poste 5328) ;
- Paiement direct INTERAC ;
- Argent comptant.

AUCUN CHÈQUE PERSONNEL NE SERA ACCEPTÉ.

NOMENCLATURE DES INSTITUTIONS BANCAIRES Institutions financières	Effets scolaires
Banque Laurentienne	CM SC DES PATRIOTES-EFF.SCOL.
CIBC	C.S. Patriotes – Effets scolaires
TD	Commission scolaire des Patriotes – Effets scolaires
Scotia	CS DES PATRIOTES EFFETS SCOLAIRES
BMO	Commission scolaire des Patriotes - Effets scolaires
Tangerine	Commission scolaire des Patriotes - Effets scolaires
Desjardins FR	Commission scolaire des Patriotes – Effets scolaires
Desjardins AN	Commission scolaire des Patriotes – School items
Banque Royale	CS des Patriotes – Effets scolaires
Banque Nationale	CS DES PATRIOTES EFFET SCOLAIRE

Le délai de traitement pour le paiement par Internet entre les institutions financières peut prendre de 2 à 3 jours ouvrables.
Prenez note que le numéro de référence change d’une école à une autre. Assurez-vous de bien entrer le numéro de référence qui se trouve sur l’état de compte.

CODE DE VIE

À l’école secondaire Polybel, nous sommes conscients de l’importance d’agir afin d’aider les adultes de demain à obtenir une chance égale de réussir. Sachant que la probabilité d’abandonner est plus élevée chez un jeune qui présente des difficultés comportementales que chez celui qui a un trouble d’apprentissage, il devient donc pertinent, voire essentiel, d’implanter des systèmes d’intervention visant la prévention des difficultés comportementales.

Le Soutien au Comportement Positif (SCP) est une approche qui favorise la création et le maintien d’un climat propice à l’apprentissage et aux interactions harmonieuses. Ce climat positif, prévisible et sécuritaire, permet de soutenir efficacement les comportements des élèves et les interventions de l’ensemble du personnel.

Le SCP privilégie une approche préventive, proactive et collaborative. Il vise à ce que tous les élèves d’une école puissent acquérir les habiletés nécessaires afin de s’épanouir et vivre du succès dans les différentes sphères de leur vie : scolaire, sociale, familiale et récréative.

Le personnel de l’école Polybel reconnaît l’importance d’enseigner explicitement et de renforcer activement les comportements appropriés et positifs chez tous les élèves. En ce sens, l’équipe-école a décidé d’entreprendre la mise en œuvre de l’approche du Soutien au Comportement Positif de niveau universel. L’élaboration du SCP s’inscrit dans une démarche éducative qui est directement en lien avec les valeurs chez les élèves de l’école : Respect – Responsabilisation – Engagement.

Suite à la page suivante

Porte ta liberté!

L'apparence est le prolongement de la personnalité

Réfléchis à la perception qu'auront les autres à propos de ta tenue vestimentaire et de l'image qu'elle projette :

Féminine, masculine, non genrée, créative, provocatrice, rebelle, excentrique, classique, sportive, conventionnelle...

Dans cette maison d'éducation, l'élève doit toujours porter des vêtements propres et adaptés aux différentes activités.

Vêtements extérieurs

Pour des raisons de sécurité, tout vêtement d'extérieur doit être laissé au casier dès son arrivée à l'école.

Les sacs

Pour des raisons de sécurité, aucun sac à main ou sac à dos ne sera accepté à l'intérieur des salles de classe et à la bibliothèque. (Seul le sac à dos est accepté pour le transport des ordinateurs portables ou pour les personnes à mobilité réduite.)

Couvre-chef

Pour des raisons de sécurité, le port du capuchon et de tout autre couvre-chef est interdit à l'intérieur de l'école. À l'exception des groupes FPT, FPT-Accès, des brigades culinaires (lors des ateliers culinaires), du foulard ethnique et du hijab. Cependant, le visage de l'élève doit toujours être dégagé.

Haut du corps

Les vêtements du haut du corps doivent être opaques, couvrir de la poitrine jusqu'au nombril et posséder des bretelles.

Bas du corps

Les vêtements du bas du corps doivent être opaques, couvrir les fesses, les parties intimes et le haut de la cuisse. Les sous-vêtements ne doivent pas être visibles.

Chaussures

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, le port de chaussures est obligatoire en tout temps dans l'école.

Vêtements à caractère vulgaire ou obscène

Tout vêtement affichant des représentations ou des messages offensants, évoquant la violence, l'obscénité et les substances prohibées sont interdits.

Dans des cas exceptionnels, l'école se réserve le droit de juger de l'acceptabilité de la tenue vestimentaire d'un élève. Si l'élève ressent un jugement personnel lors d'une intervention, il peut contacter la direction de son niveau.



STATIONNEMENT

Veuillez noter que les stationnements de l'école secondaire Polybel sont réservés uniquement au personnel détenant une vignette.

Étant donné des incidents passés et récents et par mesure de sécurité pour les élèves à la sortie de l'école, nous vous demandons d'utiliser le débarcadère en face de l'école (rue de Lévis).

Rappel pour les élèves ayant des véhicules

Le nombre de places de stationnement étant restreint, les élèves n'ont pas accès aux aires de stationnement de l'école. Ils sont ainsi invités à stationner leur véhicule sur la rue de Lévis aux endroits permis.

IMPORTANT : Depuis juin 2022, les policiers sont autorisés à émettre des billets de contravention aux conducteurs contrevenant au règlement.

SERVICE AUX PARENTS ET PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Les élèves ou leurs parents qui vivent une situation insatisfaisante, sont invités à en discuter avec le membre de l'équipe-école qui est impliqué dans cette situation. Si cela ne permet pas de trouver une solution, nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'école. Si l'insatisfaction demeure, vous pouvez communiquer avec le service aux parents de la Commission scolaire des Patriotes et ultimement, avec le Protecteur de l'élève. Tous les renseignements nécessaires sont disponibles sur le site Web de la CSP à l'adresse suivante : www.csp.ca sous l'onglet Parents.

ASSURANCE

La commission scolaire ne détient pas d'assurance accidents pour ses élèves. Il est de la responsabilité des parents de souscrire annuellement au bénéfice de chacun de leurs enfants d'âge scolaire à une telle assurance auprès d'un assureur privé. Cela s'applique également aux élèves qui effectuent des stages à l'extérieur dans le cadre de leurs études à la CSP et qui subiraient une blessure en dehors du lieu de stage.

LES MALADIES INFECTIEUSES EN MILIEU SCOLAIRE

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre.

AVISEZ L'ÉCOLE!

Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école de son absence. Si vous allez chez le médecin, demandez-lui si votre enfant a une maladie contagieuse; si tel est le cas, en aviser l'école. L'infirmière du CISSS en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements en plus de répondre à vos questions.

L'enfant malade devrait rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit capable de suivre les activités scolaires. Pour certaines maladies contagieuses, un délai pour le retour à l'école pourrait être indiqué jusqu'à la fin de la période de contagiosité.

Si votre enfant présente une condition médicale particulière, par exemple l'immunosuppression, une maladie pulmonaire ou cardiaque, demandez à votre médecin quelles sont les maladies contagieuses qui sont à risque pour lui et avisez la direction de l'école. L'infirmière du CISSS en sera informée et pourra vous prévenir si des cas de ces maladies surviennent à l'école.

LA VACCINATION ET L'HYGIÈNE : LES MEILLEURS MOYENS DE PRÉVENTION

Les mesures d'hygiène sont nécessaires pour prévenir la transmission des maladies contagieuses. Se laver les mains, utiliser un mouchoir de papier lors de toux ou d'éternuements (ou tousser ou éternuer dans le pli du coude ou dans le haut du bras), éviter de partager des objets personnels, couvrir les plaies d'un pansement, prendre les mesures pour éviter le contact avec le sang d'une autre personne. Ce sont des actions simples et efficaces pour tous.

La vaccination demeure également l'un des meilleurs moyens de prévention. Votre enfant a reçu dès le jeune âge, plusieurs vaccins qui le protègent d'ailleurs contre certaines maladies contagieuses énumérées ci-dessous.

Il est de la responsabilité du parent d'assurer la couverture vaccinale de son enfant.

Merci de votre collaboration.

Conjonctivite	Oreillons
Coqueluche	Pédiculose (poux)
Érythème infectieux (5 ^e maladie)	Rougeole
Gale	Rubéole
Gastro-entérite	Scarlatine ou pharyngite à streptocoque du groupe A
Hépatite A	Teigne de la tête ou du corps
Impétigo	Varicelle (picote)

OPÉRATION SEPTEMBRE



Ce service est offert aux familles à faibles revenus ou vivant des difficultés financières ponctuelles. Il s'agit d'un soutien financier à la rentrée scolaire.

Sous présentation d'une facture de l'école (État de compte) et suite à l'ouverture de dossier, un montant fixe sera payé directement à l'école.

Les montants sont déterminés selon l'année d'étude de l'enfant.

Sur rendez-vous téléphonique seulement. Possibilité de rencontre à partir du 19 août jusqu'au début octobre.

Pour les résidents de Beloeil, McMasterville, Mont-St-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil et Saint-Jean-Baptiste.

Pour information : 450-467-9373 poste 229

PROJET ÉDUCATIF

Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1, les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif. (LIP, article 36)

Notre énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre école; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il se développe à son plein potentiel.

La vision de Polybel

À l'école secondaire Polybel, le respect est au cœur de notre projet, la bienveillance fait toute la différence et la collaboration devient notre mission.

Afin d'agir en cohérence avec les valeurs et d'atteindre notre vision, les membres de l'équipe de l'école secondaire Polybel feront preuve :

De respect en saluant avec le sourire et en s'exprimant poliment.

De bienveillance en offrant leur soutien, leur aide et leur disponibilité.

De collaboration en partageant leur expérience et en s'enrichissant de celle des autres.

Nos engagements

Nous, les membres du personnel de l'école, nous nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes afin de réaliser notre mission.

La mission de Polybel

Pour bâtir demain, favorisons, chaque jour, chaque élève, chaque réussite.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la version intégrale du nouveau projet éducatif adopté en avril dernier au lien suivant <http://polybel.csp.qc.ca/administration/>

L'équipe de l'école secondaire Polybel

Francine Goudreau,
Secrétaire de gestion